



Année universitaire 2013 - 2014



MASTER 2

Mention Droit de l'entreprise

Spécialité *Droit social*

Parcours *Droit du travail et de l'emploi*

Responsable :
Lise CASAUX-LABRUNEE, Professeur

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master 2 « Droit du travail et de l'emploi » a pour objectif de former des juristes spécialisés de haut niveau capables, sur le fondement de connaissances solides et familiarisés avec les mécanismes, institutions et problématiques du marché du travail, de mettre en œuvre ce droit extrêmement mouvant et confronté au phénomène de globalisation de l'économie.

Ce parcours se caractérise par une **triple approche du droit social** :

- conceptuelle : une solide formation technique qui permet un regard critique et constructif sur l'évolution de cette branche du droit et les institutions qui la mettent en œuvre ;
- méthodologique : la formation alterne cours et séminaires interactifs, entraînements aux méthodes participatives et à l'argumentation, exercices rédactionnels (exposés, rapport de stage ou mémoire de recherche) ;
- pratique : les enseignements et séminaires sont assurés par une équipe pédagogique composée à la fois d'universitaires et de professionnels (avocats, conseils et juristes d'entreprises, inspecteur du travail...) de façon à ce que chaque question puisse être également traitée sous un angle pratique.

Les juristes issus de ce parcours sont formés plus spécialement à :

- effectuer rapidement une recherche sur tout sujet de droit social qu'aurait à connaître une entreprise ou un cabinet et d'exposer sous forme claire et structurée le résultat de leur recherche (rédaction de notes, études, rapports...) ;
- accompagner des projets juridiques sécurisés du point de vue des règles sociales ;
- veiller au respect des règles sociales dans les entreprises ou institutions employeurs (contrats de travail, déclarations sociales, négociations collectives...) ;
- monter et suivre des dossiers contentieux ;
- favoriser le règlement des litiges.

Au sortir de la formation, les juristes issus de ce parcours doivent être dotés des capacités suivantes :

- connaissance approfondie du droit social et des problématiques de l'emploi et du marché du travail (emploi, formation, protection sociale) ;
- capacités d'analyse et réflexion (sans enfermement dans la technique juridique)
- capacité à proposer une analyse critique et constructive des textes en matière de travail et d'emploi, fondée sur une approche synthétique et pluridisciplinaire du droit ;
- capacité à appréhender les dimensions européenne et internationale du droit du travail ;
- capacité à s'exprimer dans une langue étrangère (anglais de spécialité).

ET APRES...

Le diplôme ouvre sur une large palette de **débouchés professionnels** : barreau, magistrature, conseil aux entreprises (salarié ou profession libérale), enseignement et recherche (en France et à l'étranger), journalisme juridique, inspection du travail, juristes spécialisés dans les fonctions RH, postes à responsabilités dans les entreprises ou les organisations professionnelles...

Nota : le Master 2 Mention Droit de l'entreprise, Spécialité Droit social (combinant les deux parcours « Droit et Management social » et « Droit du travail et de l'emploi ») de l'Université de Toulouse, évalué par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) bénéficie depuis 2010 d'un classement A+, mention excellent (groupe restreint des meilleurs masters délivrés par les universités françaises).

PUBLICS VISES ET CRITERES DE SELECTION

Conditions préalables d'accès :

- Avoir validé une 1ère année de Master mention Droit de l'entreprise, ou autre Master de droit, ou tout autre diplôme jugé équivalent par décision d'une commission de sélection, ou encore au titre de la mobilité internationale.
- Bénéficier d'une validation de l'expérience professionnelle, des acquis personnels ou des études.

Sélection des candidats :

Dans tous les cas, la sélection est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel des candidats, d'une lettre de motivation et, le cas échéant, à la suite d'un entretien avec une commission de sélection. L'admission est subordonnée à l'acquisition de certains pré-requis en droit du travail et en droit de la protection sociale.

Nota : la formation est inscrite au Programme régional de formation professionnelle (PRFP) dans le cadre du Contrat de Plan Régional de développement des formations professionnelles en Midi-Pyrénées (CPRDFP).

Modalités de candidature :

- Les modalités de candidature sont disponibles sur le site internet de l'université à la page suivante : www.ut-capitole.fr/formations/ (consulter l'onglet Admission de la fiche du diplôme)
- Conditions spécifiques pour les étudiants titulaires d'un diplôme d'accès obtenu à l'étranger : consulter la page du site : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/titulaire-d-un-diplome-etranger/ ou contacter le **Service des Relations Internationales**, Bureau des étudiants étrangers entrants - 2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9 – E-mail : vincent.redaud@ut-capitole.fr

Statistiques d'admission 2013/2014 :

Nombre de dossiers déposés : 538
(hors candidatures de diplômés étrangers)

Nombre de candidats inscrits : 21
Profil des candidats retenus : titulaires d'un Master 1 droit de l'entreprise, droit social, droit privé et carrières judiciaires, droit des affaires, AES...

CONTENU DE LA FORMATION

SEMESTRE 1 : 228h de cours + conférences « bonus » réalisées par des professionnels – 40 crédits

UE1 : Enseignements fondamentaux - 100h – 20 crédits

- Droits fondamentaux du travail – 20h
- Contrats de travail et emploi – 20h
- Marché du travail et politiques de l'emploi – 20h
- Dialogue social et représentation du personnel – 20h
- Contentieux du travail et règlement des conflits – 20h

UE 2 : Enseignements complémentaires - 128h – 20 crédits

- Droit des sociétés et droit du travail – 15h
- Protection sociale et prévoyance – 15h
- Rémunération et conditions de travail – 15h
- Mobilité internationale du salarié – 15h
- Droit pénal du travail – 15h
- Droit de la formation professionnelle – 9h
- Droit de l'emploi public – 15h
- Anglais de spécialité – 9h
- Conférences – 20h

Activité sportive : facultatif (bonification)

SEMESTRE 2 – 20 crédits

UE 3 : Orientation (choix à effectuer)

- Voie professionnelle : stage de 3 mois minimum et rapport de stage
- Voie « recherche » :
 - stage de 3 mois maximum et rédaction d'un mémoire de recherche faisant l'objet d'une soutenance.
 - Méthodologie stages et mémoires : 5h

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen publié en début d'année.

RENSEIGNEMENTS

Scolarité :

Service des Formations Professionnalisées

Université Toulouse 1 Capitole - Bureau AR 135

2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9

☎ 05.61.63.39.32

Mail : Scolformprof04@ut-capitole.fr

Formation continue

Manufacture des Tabacs- Bat. Q

21, allée de Brienne - 31042 TOULOUSE CEDEX

☎ : 05.61.12.86.56 – Mail : m2fcv2a@ut-capitole.fr

Information/conseil :

Service Universitaire d'Information d'Orientation et Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)

2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9

☎ 05.61.63.37.28 - Mail : ut1sui@ut-capitole.fr

Retrouvez les informations sur la formation :

www.ut-capitole.fr/formations

